

10/02/2026

Lettre ouverte aux ministres - Mobilités dans les DDI

Mesdames et Messieurs les ministres,

Vous avez décidé de modifier le processus de mobilités, en supprimant le dernier cycle général. Cette modification, à grand renfort de communiqué, restera une occasion manquée : celle de récupérer les agent·es des DDT(M) et DDETS(PP) dans le ministère.

En effet, depuis la mise en ligne du nouveau site de mobilités du pôle ministériel, les postes relevant de nos ministères dans les DDT(M) et DDETS(PP) ne sont plus publiés sur ce site. Au lieu de cela, nous sommes renvoyés à Choisir le service public, où les postes sont noyés sous le vocable de l'Administration Territoriale de l'État (ATE).

C'est une nouvelle concession de notre ministère à celui de l'Intérieur, que n'ont fait aucun des autres ministères présents dans les DDI (et notamment pas celui de l'Agriculture). Cela renvoie à une conception fausse : nos parcours professionnels se feraient au sein d'une ATE rêvée, où l'on passerait de la protection des milieux aquatiques à la chasse aux étranger·e·s.

Cela élude toute la culture ministérielle qui est la nôtre. Celle d'un ministère technique, capable d'analyser des sujets complexes afin de faire advenir un monde meilleur, de "rendre notre planète de nouveau superbe", pour reprendre les mots du président.

Nous demandons donc à ce que les postes en DDI soient intégrés sur le site ministériel des mobilités, afin que l'infrastructure numérique soutienne des parcours professionnels cohérents, synonymes de montée en compétences.

Plus généralement, nous demandons une équipe ministérielle qui ait confiance dans son administration et qui défende ses agent·es au quotidien, au lieu de nous jeter en pâture au ministère de l'Intérieur et aux préfets.

 <https://www.sud-rural.org/>

 Sud Rural Territoires

 Sud Rural Territoires